

Feuille de route 2024-2025

La Coordination fête ses vingt ans cette année. Certains de nos comités sont là depuis le début, d'autres ont disparu ou se sont créés depuis, encore deux nouvelles adhésions cette année. Certains n'ont vécu que le temps d'une bataille, d'autres ont des difficultés à vivre et à se renouveler, tandis que d'autres enfin ont acquis par leurs actions et une présence permanente une incontestable reconnaissance dans leur territoire. Des luttes sont victorieuses, comme la réouverture des urgences de nuit à Draguignan ou le remboursement des bilans de vision à Ruffec.

Mais globalement, l'accès aux soins est de plus en plus restreint, dans le temps, l'espace ou financièrement. L'hôpital public se désagrège, laissant de plus en plus de « parts de marché » au privé lucratif pour celles et ceux qui peuvent y accéder. La désertification sanitaire s'étend partout tandis apparaissent pour le premier recours aussi les dangers de la financiarisation avec des pseudo centres de santé à but lucratif. L'accès aux soins est devenu une des deux premières préoccupations majeures de la population dans l'hexagone et les DOM TOM.

Malgré une condamnation majoritaire de la politique en place, en particulier le manque de services publics, les mêmes orientations sont poursuivies, renforcées mêmes, le premier ministre a déjà annoncé qu'il ne ferait pas de miracles pour l'hôpital, les rapports s'accumulent pour justifier de nouvelles fermetures de maternités ou diminuer les remboursements par la Sécurité Sociale et la liste des menaces pour le futur est longue. N'oublions pas l'AME.

Personne ne nie plus la gravité de la situation. Elle engendre parfois des mobilisations locales massives. Leur généralisation reste difficile mais nous savons pourtant que seule la mobilisation citoyenne peut permettre d'inverser la dégradation de notre système de santé. La richesse de la CN, ce sont ses comités, implantés dans les territoires, réunissant, avec la population, des personnels de santé et des élus et organisant l'information, la mobilisation dans une démarche de proximité, en lien avec les enjeux nationaux.

Aider à la vie de ses comités est la responsabilité majeure de la CN.

Elle doit :

- donner une visibilité nationale aux luttes locales pour en donner la cohérence
 - favoriser les échanges de savoirs et de pratique
 - aider les comités dans leurs actions (formation, aide à la communication, présence des membres du CA dans les actions, échanges d'expérience entre les comités ...)
 - contribuer à l'élaboration de propositions communes, facilitatrices de mobilisation
 - communiquer et impulser des actions, en fonction de l'analyse par le CA de l'actualité à partir des orientations prises en AG.
 - développer les liens avec des organisations nationales pour contribuer à la promotion de notre projet dans le débat d'idées et dans les actions avec la préoccupation constante de la déclinaison territoriale.

L'aggravation des difficultés d'accès aux soins, la multiplication des renoncements aux soins sont au cœur des campagnes que doit mener la Coordination en 2025 à décliner autour de :

- la préservation d'un service public hospitalier de proximité et des secteurs psychiatriques avec des personnels respectés
- le nécessaire développement d'un service public de soins de premier recours autour des centres de santé
- l'urgence de la formation de professionnels de santé
- la nécessité de la régulation de l'installation des professionnels de santé
- la lutte contre les dépassements d'honoraires et autres restes à charge
- l'amélioration de l'AME et le renforcement des droits d'accès aux soins pour toutes et tous.

- le droit des femmes à l'IVG

La défense de la Sécurité Sociale, son progrès, sa démocratisation, sont l'objet d'une campagne constante, renforcée au moment des débats parlementaires sur le sujet

L'AG des comités de la Coordination donne comme feuille de route au CA jusqu'à la prochaine AG de :

1° Aider à la création, à la fédération et au développement de comités en :

- facilitant l'échange d'expériences entre les comités
- facilitant la rencontre entre les comités d'une même région
- donnant des aides à la communication
- aidant à la formation des militants et des adhérents des comités en

fonction de leurs demandes spécifiques

- affichant le soutien de la coordination aux actions des comités
- venant en appui d'initiatives locales des comités

- informant sur les possibilités de candidater dans les instances du fait de l'agrément de la CN.

2° Assurer une veille documentaire à destination des comités concernant les nouvelles réglementations, les différents rapports sur la politique de santé.

3° Réfléchir à la mise en place d'un conseil scientifique

4° Poursuivre la réflexion des comités et du CA pour préciser les propositions de la Coordination en lien avec l'actualité et réactualiser notre plateforme. Nous pourrions en particulier traiter les questions de service public de premier recours, de pédiatrie, de santé environnementale, de médicaments.

5° Communiquer nationalement sur les priorités de la Coordination et sur la multiplicité des luttes dans les territoires en

- faisant des communiqués réguliers en fonction de l'actualité
- diffusant le bulletin

- en développant son site, notamment en faisant mieux connaître la carte réalisée à partir des données locales, l'audience de sa page Facebook et de son compte Twitter.

6° Poursuivre et renforcer les liens de la Coordination avec d'autres organisations en particulier le réseau européen. L'appel en justice après l'action engagée pour carence fautive de l'État sera suivie en lien avec les associations de malades et collectifs de soignants co-engagés.

7° Développer les relations avec les élus.

8° Travailler au renouvellement de notre CA par l'intégration de membres issus des nouveaux comités

9° Assurer l'autonomie financière de la Coordination



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org